Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 6 Novembre 1901. No. 51

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LA LANGUE FRANCAISE AU MANITOBA

Les Canadiens-français devraient aimer beaucoup leur idiome national. Et c'est tout simple. Ce qu'on aime on l'étudie avec ardeur, on en savoure avec délices les beautés, on le souhaite toujours plus parfait. Ce qu'on aime on le protège avec intelligence, on le défend avec énergie, on cherche, au prix même des sacrifices, à lui épargner le moindre inconvénient, le plus léger désavantage.

Au Manitoba plus qu'ailleurs on devrait aimer la langue française. Ce fut la langue des découvreurs, des pionniers : dans les plaines de l'Ouest comme dans la province de Québec, les apôtres de l'Evangile et de la civilisation manièrent le *doux parler de France* ; c'est encore la langue de ceux qui, marchant sur leurs traces, sont venus continuer leur œuvre et l'affermir, en lui donnant la stabilité d'établissements durables ; c'est donc la *vraie langue* du pays.

Mais hélas ! faut-il rappeler de trop amers souvenirs ! le français n'est plus langue officielle, il a perdu le rang honorable qu'il occupait, il ne joue plus le rôle historique qu'il tenait dans la province ; on cherche même à diminuer son importance sociale.

La noble tradition est donc rompue, l'existence même de la langue sinon compromise, au moins tant soit peu menacée. Faut il tout dire ! parfois même de braves gens, des nôtres, vont jusqu'à prêter une main inconsciente à la triste besogne de destruction ; ils s'improvisent artisans de leur propre ruine. On ressent une impressions étrange, oui, bien étrange, à entendre parfois des Canadiens-français écorcher péniblement entre eux, et sans l'ombre d'une nécessité, la langue de leurs vainqueurs ; on frissonne d'un involontaire frisson en voyant sur les enseignes, dans des paroisses purement françaises, flamboyer un beau nom canadien, au milieu d'épithètes anglo-saxonnes ; on gémit tout bas en recevant, de nos maisons de commerce françaises, des comptes dont non seulement l'en-tête imprimé mais la facture elle-même sont rédigés en anglais. Et lorsqu'on s'entend adresser la parole par un Canadien-français, en anglais, *tout d'abord*, on ne sait plus que penser ! Où allons-nous de ce lugubre pas ? est-il donc si noble de mettre ainsi son drapeau dans sa poche ?

***

Noblesse oblige, dit le vieux proverbe. Or la langue française est ici par droit de naissance ; et si les Canadiens-français le veulent,—pourquoi ne le voudraient-ils pas ?—elle y restera, fût-ce par droit de conquête, fortement implantée et se développera pleine d'irrésistible vigueur, envers et contre tous.

A tout le monde, sans exception, il appartient de sauver la langue. Mais à la classe instruite revient l'honneur de provoquer le mouvement qui assurera le succès de l'entreprise.

Pour cela, il faut tout d'abord la connaitre cette langue française ; non pas d'une façon quelconque, mais parfaitement, jusque dans ses moindres délicatesses et ses infinies nuances ; il faut pouvoir la bien parler et la bien écrire ; il faut avoir puisé aux sources, avoir étudié et goûté ses inimitables chefs d'œuvre afin d'en parler conviction et avec autorité. De la connaissance et de l'estime jaillira l'amour ; puis alors, le feu divin au cœur, avec enthousiasme et vénération nous trouverons facilement dans nos âmes patriotes les moyens de sauver la langue, de la défendre contre les attaques imprévues, de la propager sous le ciel pur du Manitoba et d'en jalonner la prairie par toute l'étendue de la province.

***

Sans trop forcer l'analogie, on peut dire que le Manitoba se trouve, au point de vue de la langue française, dans une situation à peu près semblable à celle par laquelle dut passer la province de Québec, à certaines périodes bien connues de son histoire. Rappelons-nous les Etienne Parent, les Bédard, les Morin, les Papineau, les Duvernay et tant d'autres noms inoubliables, devenus symboles d'énergique action ; rappelons-nous les héroïques luttes de ces braves champions de nos droits méconnus. Rappelons enfin la période sombre de l'Union ; la province de Québec baillonnée—baillon qui n'empêcha pas Lafontaine de faire un discours français au parlement, en dépit des clameurs, et quand la langue française y etait proscrite—la province de Québec donc, attelée côté-à-côté avec Ontario au char du Canada purement anglais, et suant sang et eau pour retirer de l'ornière le char embourbé par sa rivale.

Puis enfin, grâce à ces hommes d'énergie et de patriotisme, les Taché, les Cartier, etc., la race française secouant le joug de honte, prenant sa revanche avec la Confédération pour conquérir à sa langue une situation légale, non pas dans Québec seul, mais pour l'imposer triomphalement cette langue, la proscrite d'hier, par toutes les provinces, anglaises comme françaises, de l'Atlantique au Pacifique. Libre à chacun de louer ou de blâmer l'œuvre de la confédération ; libre à chacun de trouver que les Canadiens-français ont ou n'ont pas profité des avantages acquis : n'empêche que c'était une victoire glorieuse, pour la langue française ; l'acquisition d'un droit sanctionné par la nation entière et transcrit, en lettres d'or, dans l'irréfragable code des faits accomplis.

Après la lutte ouverte, vint la lutte dissimulée, courtoise, élégante, amicale ; la plus dangereuse car on y résiste moins. La langue anglaise devint de bon ton, à la mode, dans un certain public ; la presse, les clubs, les salons enrichissaient le vocabulaire français journalier de néologismes plus ou moins heureux : on babillait en jargon ; on dédaignait, dans la presse, de traduire les termes usuels et l'on rendait, par contre et très littéralement, les tournures saxonnes. C'était l'âge d'or de l'anglicisme ; on ne jurait que par lui, par lui seul. A Québec des hommes d'idées et d'écoles différentes se rencontrèrent unanimes sur le patriotique terrain de la défense de la langue : le docteur Larue, Buies, Tardivel, Legendre, Faucher de Saint-Maurice, Dunn, Lusignan, Fréchette, etc., firent, chacun à sa manière, une vigoureuse campagne dans le sens de l'épuration. Leurs efforts furent couronnés de succès : la littérature et la presse sont aujourd'hui convenables, distinguées même souvent, et l'on observe une remarquable amélioration dans le langage parlé.

***

Dans notre chère province de Manitoba nous avons eu aussi la lutte ouverte et, en apparence, nous avons été vaincus ; on entendit même, rappelant la voix de Lafontaine, l'accent de courageuses protestations ; mais tout se perdit dans les clameurs. C'est donc le baillon, le baillon officiel, légal, qu'on nous impose, la mort sans phrases. Combien de temps durera ce supplice ? Que nous réserve l'avenir ? Il est très difficile de répondre à ces questions ; mais l'espérance d'un réveil, d'un réveil glorieux n'est pas éteinte ; c'est, au moins, de bon augure.

Maintenant nous goûtons de la seconde phase : c'est la lutte dissimulée, courtoise, élégante, amicale, charmante. Il est de bon ton de parler anglais, de prendre la pose et la tournure saxonne, de cultiver et faire fleurir l'anglicisme. Et comment résistons-nous ? quelle entente y-a-t-il entre les Canadiens-français ? quelle action collective s'exerce ? quelles mesures efficaces sont prises pour protéger la langue ?

Il n'y a pas de société canadiene-française purement purement intellectuelle, au Manitoba, pas de société historique, pas de club littéraire, pas même de simple ligue pour le maintien et la propagation de la langue. Sans doute, il y a la société " Saint-Jean-Baptiste," et elle fait noblement son devoir ; mais on conçoit qu'elle s'occupe surtout des intérêts généraux des Canadiens-français de l'Ouest et ne saurait, sans préjudice considérable, s'attarder à surveiller tous les menus détails.

Ne serait il donc à propos qu'une société intellectuelle se fonde un jour ou l'autre ; qu'une ligue, dont le maintien intégral de la langue serait l'objet exclusif, apparaisse ; car pas de lutte sérieuse sans organisation. Le but d'une telle ligue et sa sphère d'action seront vite compris : elle enrôle les bonnes volontés et discipline les énergies. Comment ? parce qu'elle donne à tous l'estime et l'amour de la langue puis, à l'occasion, revendique avec fermeté les droits méconnus ou violés. Rien n'agace l'esprit fanatique et borné d'un persécuteur comme un peu de tapage à l'occasion ; rien ne désarme comme un vote de blâme parfaitement motivé et qui fait le tour de la presse, le tour du pays. La ligue surveille aussi les publications françaises, livres, brochures, journaux, programmes, annonces, affiches, enseignes, etc., tout ce qui peut donner une idée avantageuse ou désavantageuse du zèle des nôtres pour la pureté de la langue. En deux mots, la ligue rappelle aux adversaires nos *droits*, aux nôtres, leur propre *devoir*.

***

Il est peut-être bon de remarquer que l'étude du français, tout parfaite qu'on la suppose, n'exclut pas, chez la classe cultivée, l'acquisition de la langue anglaise. Nos gens instruits, si peu nombreux, doivent posséder les deux langues pour avoir de l'influence, pour faire la lutte avec avantage.

Connaître d'abord parfaitement le français pour leur usage personnel et l'honneur national et ne pas craindre de s'en servir chaque fois qu'ils le peuvent ; connaître ensuite suffisamment la langue anglaise pour défendre les droits du français et des Canadiens dans la presse adverse et même, à la tribune, devant un auditoire anglais. Compter à ce propos sur autrui, même sur les bons amis que la Providence met parfois sur notre chemin, c'est se faire étrange illusion ; ceux-ci pourront nous aider à aplanir les voies, à déterminer une entente ; on ne saurait exiger d'eux qu'ils prennent l'initiative, se mettent de l'avant contre leurs propres bataillons.

Cette connaissance de l'anglais, imposée par les circonstances, n'est évidemment pas du tout nécessaire au gros de la population canadienne ; au contraire, moins il y aura d'anglais dans le peuple plus la langue française se conservera pure, sans alliage.

Distinction importante donc et qu'il est utile de bien saisir car elle explique et justifie, entre autres, la position actuelle de nos maisons d'éducation supérieure et leur programme d'études. Au collège de Saint-Boniface, par exemple, où l'enseignement se donne dans les deux langues, le français conserve toujours la priorité de rang, d'importance et d'influence qui lui est due. On l'estime et, dans chaque classe, on le cultive avec le même soin jaloux, le même enthousiasme passionné qu'autrefois ; plus de soin même et plus d'enthousiasme encore, si la chose est possible. Mais il faut compter avec la situation actuelle, avec l'avenir plein de possibilités et de mystères, et il importe, avant tout, de former des défenseurs solides de la cause française, des jeunes gens qui puissent, continuant le noble travail de leurs aînés, la servir un jour avec intelligence, la servir avec efficacité.

***

Dans un article sur *l'Expansion de l'Eglise au Canada*, en cours de publication dans une revue de l'Est, un Père Jésuite de Montréal, le R. P. Théophile Hudon, se pose la question suivante : " Les Canadiens de l'Ouest resteront-ils catholiques et français ? " Puis il ajoute sans hésitation : " Il est permis de répondre affirmativement ; " et l'auteur développe tout au long les très sérieux motifs de sa catégorique assertion. Cette espérance est aussi la nôtre et il ne semble pas téméraire d'affirmer qu'elle est fort légitime. Si les Canadiens-français le veulent efficacement —et pourquoi ne le voudraient-ils pas ?—ils auront un jour leur place au soleil, leur vraie place, dans cette belle province de Manitoba, la reine des prairies.

ED. COLCLOUGH, S. J.

Le Manitoba.

Mercredi, 6 Novembre 1901.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LES TENDANCES DES PARTIS

Un sentiment de justice nous force d'apporter notre témoignage dans la discussion qui s'est élevée entre le *Journal* et la *Patrie* touchant les tendances des partis.

Après avoir affirmé, dans un article qui est lui-même un violent appel aux passions de race, que depuis 1896 "le parti tory a constamment fait campagne de haine et de préjugés contre Laurier et le parti libéral", la *Patrie* cite à l'appui de son assertion ce qu'elle appelle "un mot d'ordre" de Sir Charles Tupper.

Traduit, cela se lit comme suit:

"Où est-il l'homme, ayant une tête sur les épaules et de l'intelligence dans cette tête, qui peut dire que dans l'intérêt des écoles publiques, il serait sage de renverser le gouvernement actuel pour mettre au pouvoir un catholique romain et un Français comme premier ministre?"

La *Patrie* n'indique point où elle a pris cette citation; mais nous affirmons que, prise dans le sens que lui donne cette feuille, c'est une calomnie.

L'auteur de ces lignes était présent à l'assemblée où l'on prétend que Sir Chs. Tupper prononça ces paroles; il doit à la vérité d'attester que le vieux chef conservateur n'a, dans cette circonstance, rien dit qui pût justifier un journal quelconque de résumer ses paroles par cette phrase, déloyale, laquelle est l'œuvre d'un imbécile ou d'une canaille.

On avait averti Sir Charles qu'un groupe de ses vieux amis songeait à l'abandonner dans cette lutte électorale, à cause de sa politique sur la question scolaire. Le chef conservateur n'en fut que plus ferme à défendre son attitude et son programme, présentant celui-ci comme étant simplement un acte de justice et d'honnêteté. Notons en passant que cette déclaration fut couverte d'applaudissements.

Après avoir établi la rectitude de sa conduite, il voulut prendre corps à corps les récalcitrants; il leur présenta cet argument *ad hominem*:

"Vous me reprochez d'être favorable aux réclamations des "catholiques. Or, me plaçant "un moment à votre propre "point de vue, je vous dis: "vous êtes inconséquents avec "vous-mêmes. Car, assurément, "M. Laurier, s'il arrive au pou-"voir, catholique et français, ne "pourra faire moins que moi "pour ses coreligionnaires. Ce que "j'ai fait par raison d'Etat, vous "pouvez vous attendre que M. "Laurier le fera également par "sentiment religieux et national. "Vous ne gagnerez donc rien à "changer, sur ce point, d'allé-"geance politique."

Tels sont le sens et la portée des paroles prononcées par Sir Chs Tupper en cette occasion. Elles ne comportent aucune provocation, aucun recours aux passions de race; c'est un argument parfaitement admissible, un appel au bon sens et à la logique.

Les circonstances mêmes enlèvent toute vraisemblance aux assertions de la *Patrie* et au sens qu'elle donne à l'extrait cité par elle avec une complaisance intéressée.

On venait de sortir d'une joûte parlementaire au cours de laquelle, des semaines durant, Sir Chs. Tupper avait combattu vaillamment pour les catholiques.

Ce soir là, Sir Charles ré-affirmait avec éclat, dans un vigoureux discours, sa détermination de continuer à protéger les catholiques dans leurs droits.

Est-il vraisemblable que le chef conservateur, avec, du reste, derrière lui, toute une longue vie politique empreinte des mêmes principes de loyauté envers les diverses classes de notre société, aurait, à l'ouverture d'une campagne électorale, commis l'inadvertance ou poussé la mauvaise foi jusqu'à réclamer pour les catholiques le redressement de leurs justes griefs et, par une étrange contradiction, tenter, dans un même discours, presque dans la même phrase, de soulever le fanatisme contre eux?

Il n'y a qu'un homme au Canada pour se livrer à ces calculs audacieux: C'est Monsieur Wilfrid Laurier, dont toutes les promesses d'antan voltigent maintenant, légères et folâtres, dans le halo de son astrale silhouette.

Loin de commettre un crime contre M. Laurier, Sir Charles Tupper lui rendait au contraire, en cette occasion, un hommage signalé. Il lui prêtait des qualités d'homme d'Etat et d'homme de cœur; il supposait qu'arrivant au pouvoir, M. Laurier serait fidèle à sa renommée, loyal à la constitution de son pays et aux tribunaux de l'Empire, soucieux des espérances que son nom faisait naître, à la hauteur de la mission qu'il recherchait, digne enfin de sa race et de sa foi.

On sait maintenant combien Sir Charles se trompait.

Le vieux chef ne se serait pas ainsi égaré dans des compliments immérités, s'il avait su ce qui s'était passé deux ans auparavant dans cette même salle et en présence d'une aussi grande foule.

En 1894, M. Laurier se trouvait à Winnipeg. Le peuple fut convoqué pour entendre l'homme qui emplissait déjà de son nom toute la confédération.

A ce moment là, pour les protestants comme pour les catholiques, la principale question politique était l'imbroglio scolaire.

Combien, ce soir là, se rendirent au lieu de réunion avec des espérances au cœur, avec quelque fierté, quelque crainte aussi, tous avec ce sentiment intense de l'approche d'un moment décisif.

M. Laurier parla!

Quand il aborda la question scolaire, l'attention de l'auditoire, jusque là peu engagée, se raidit comme sous le choc d'une étincelle électrique.

Nous étions là, posté de façon à ne pas perdre une parole de l'orateur ni les mouvements de l'assemblée.

Après avoir tourné autour de la vraie question, s'être demandé si les écoles publiques étaient des écoles protestantes ou non, avoir modulé quelques tremolos sur la tolérance et l'union des races, fait un appel vaporeux à la générosité de la majorité, M. Laurier crut le moment arrivé de faire une déclaration quelconque. Enflant sa voix, il s'écria que *jamais il n'attenterait aux droits provinciaux.*

C'était pour nous un effondrement; le futur premier ministre venait de donner des arrhes au gouvernement provincial d'alors; nous étions livrés!!!

Car, en dépit du peu de courage et de franchise de cette déclaration, qui permettait aux politiciens d'épiloguer, on savait alors et l'on sait encore ce que voulait dire cette politique *des droits provinciaux.* C'était la formule dans laquelle le gouvernement de M. Greenway et le parti libéral au Manitoba avaient enveloppé leur politique d'oppression, c'était là-dessus qu'ils avaient étayé leur situation à la face de la confédération et à l'encontre de nos requêtes en appel. Se faire l'adepte de cette théorie, c'était se déclarer l'adversaire de l'intervention fédérale; en d'autres termes, c'était remettre la minorité au bon plaisir de la majorité.

Et c'est ainsi que fut comprise, par toute l'audience, la déclaration de M. Laurier. Nous ne parlons pas des applaudissements qui éclatèrent à ce moment. Mais ce qu'il fallait voir, c'étaient les mouvements de l'assemblée, les signes d'intelligence qui s'échangèrent, l'épanouissement des figures, la détente générale des esprits. Ce courant, désastreux pour nous, fit le tour de la salle et les assistants, désormais fixés sur la conduite de M. Laurier, advenant son accession au pouvoir, commencèrent à défiler. Quiconque n'a pas été le témoin de ce spectacle ne peut se rendre compte de l'impression qu'il produisit, des émotions qu'il fit éclater; impression de victoire chez nos adversaires émotions de l'agonie, chez ceux qui sincèrement espéraient la restauration de nos droits et qui surent dès lors apercevoir la sombre perspective que dressaient contre eux à l'horizon ce discours et ce programme.

Les tendances des partis, on peut aisément les saisir à la lumière qui se dégage de ces deux épisodes.

L'un s'effondre plutôt que de tourner le dos à la justice et aux opprimés; l'autre, pour s'élever, flatte les oppresseurs et s'en fait le complice.

L'un prend notre drapeau et le hisse glorieusement en face des assemblées hostiles; l'autre s'en fait ignominieusement un maillot et prend pour cocarde le guidon derrière lequel marchent nos ennemis de toutes nuances

L'un a voulu nous sauver; l'autre nous a mis la corde au cou.

L'un avait un programme de vie; l'autre un programme funéraire. Et depuis six ans, l'être, d'apparence cadavérique, dont on sonnait alors les glas, s'avance graduellement vers la fosse qu'on a creusée pour lui, avec l'espoir, chez les brancardiers, que si l'on peut enfin l'y précipiter, il n'y aura plus de résurrection possible.

Devant ces faits, devenus historiques, s'évanouissent les citations, malheureusement vraies quelquefois, souvent incontrolables ou fausses, dont la *Patrie* tapisse ses colonnes.

Les faits servent mieux les préjugés que les paroles; celles-ci peuvent bien agiter les esprits, mais ceux-là sèment les décombres.

M. Laurier, se déclarant l'apôtre de la théorie, fausse en cette matière, *des droits provinciaux*, faisant échec au projet de loi réparatrice; supprimant l'intervention légitime du parlement; nous enlaçant dans les filets du pseudo-règlement de 1896; nous lâchant totalement depuis, a posé une série de faits plus désastreux que n'importe quelles dénonciations verbales, parce que ces faits sont, pour le fanatisme, des points d'appui, des gages de succès, des résultats acquis, et par conséquent, plus que tout autre, et son parti avec lui, il a nourri et fortifié les préjugés.

L'Organisation Provinciale au Nord-Ouest.

L'agitation qui s'est périodiquement produite depuis plusieurs années au Nord-Ouest en vue de l'admission des Territoires dans la Confédération à titre de provinces, s'est renouvelée récemment avec plus d'intensité que de coutume. Une délégation est allée à Ottawa. La question a été traitée entre cette délégation et le ministère. La note suivante que nous prenons dans un journal de l'Est, nous donne vraisemblablement le résultat exact de ces négociations;

"Le correspondant de la "Patrie" à Ottawa, dit qu'il est "porté à croire que les négociations pour la création d'une ou "deux nouvelles provinces dans "le Nord-Ouest n'aboutiront pas "cette année du moins. Les Territoires sont trop grands pour "une province et pas assez peuplés maintenant pour former "deux provinces. Les affaires "vont rester tout probablement "dans le statu quo; mais il est "possible qu'il y ait une augmentation du subside fédéral, à cause "de la grande augmentation "de population.

"Dans ce cas, les autorités des "Territoires seront satisfaites, "car en réalité, elles ne désiraient "rien autre chose qu'une augmentation du subside fédéral."

L'action d'un Cure en France

L'éducation chrétienne a le don de provoquer en France de nombreux actes de générosité. qu'on lise le fait suivant, lequel n'est pas isolé:

"M. l'abbé Achard, curé doyen "de Loudes (Haute-Loire), pour "préserver sa paroisse du mal-"heur de perdre la foi, a entre-"pris la construction d'une école "chrétienne de garçons."

"L'école est terminée, nous écrit-il, elle est aussi très prospère. A cause de la concurrence qu'il fallait soutenir j'ai dû établir la gratuité complète, je n'ai donc aucun rendement à espérer de ce côté. Mes pauvres paroissiens qui désiraient beaucoup cette école, ont fait ce qu'ils pouvaient pour me venir en aide. Néanmoins je me vois chargé de vingt six mille francs de dettes. Pour combler ce deficit, je ne puis plus compter sur mes paroissiens; je n'ai d'autre espérance qu'en la charité des âmes chrétiennes."

L'œuvre de M. l'abbé Achard est vivement recommandée par Mgr. l'évêque du Puy.

UN BON SOUFFLET

L'Evènement du 24 octobre contenait le petit article suivant, que nous reproduisons surtout pour son paragraphe final, lequel est un maître soufflet, bien appliqué et bien mérité:

"Si la bataille Tarte-Préfontaine ne crée pas une bien grande commotion dans les rangs du parti libéral, elle a du moins pour effet de pousser la *Patrie* à prendre des allures assez singulières et à faire des déclarations que ne doivent pas aimer ses chefs, tant elles contrastent avec leur conduite.

"Ainsi, en signalant les attaques du *Witness* contre le ministre des Travaux Publics, la *Patrie* essaie de s'en consoler en faisant l'observation suivante:

"Un homme politique d'origine française doit s'attendre, en ce pays, à être à peu près constamment l'objet d'attaques déloyales et malhonnêtes—à moins bien entendu qu'il ne se fasse apostat de sa race et des droits de ses compatriotes.

"Se faire l'apostat de sa race et des droits de ses compatriotes! Voilà une phrase qui détonne dans les colonnes de l'organe libéral. Elle évoque le triste souvenir du traitement qui a été infligé à nos compatriotes du Manitoba en matière d'éducation. Leurs droits les plus sacrés ont été sacrifiés, leur race a été méconnue par ceux-là même qui s'écrient aujourd'hui à propos d'une petite bataille personnelle dont s'amuse fort le public: Nous ne nous ferons jamais apostats de notre race et des droits de nos compatriotes."

Notes Politiques

La date de la rentrée des chambres à Ottawa est à peu près fixée. Ce sera le 30 janvier ou le 6 février. La première de ces dates est la plus probable.

Mgr Falconio et la délégation Apostolique aux Etats-Unis

La promotion de Son Excellence Mgr Falconio, archevêque de Larisse et présentement Délégué Apostolique au Canada, au poste de Délégué Apostolique aux Etats-Unis,en remplacement de Son Em. le Cardinal Martinelli, dont le retour à Rome est prochain, semble se confirmer Outre les dépêches que publient à ce sujet les journaux canadiens, nous lisons dans le *Courrier de Bruxelles* l'information suivante, qui lui est communiquée par son correspondant romain :

"On a souvent parlé à tort et à travers du successeur du cardinal Martinelli à la délégation apostolique des Etats-Unis. On a mis en avant plusieurs noms, bien au hasard. En effet, c'est Mgr Falconio, archevêque de Larisse et délégué apostolique au Canada, qui depuis quelque temps déjà est aussi délégué pour les Etats-Unis, comme en fait foi une lettre de lui, où il prend ce double titre."

Le correspondant force peut-être la note, mais son information nous parait, au fond, exacte.

SEANCE

Il y aura, jeudi prochain, le 14 du courant, à la salle du collège, une séance dramatique et musicale au profit de l'Orchestre de la Cathédrale. Le programme est attrayant, et nous pouvons nous attendre à passer une agréable soirée. Sièges réservés, 50 cts ; entrée, 25 cts: diagramme de la salle au Bazar. Nous ne saurions trop encourager le public à se rendre à cette séance organisée à la demande de M. le Grand-Vicaire Dugas, sous le patronage de Monseigneur Langevin, et dont les recettes permettront à la maîtrise de la cathédrale de se procurer de la musique et des instruments ce que leur méritent à tous les points de vue leur zèle et leur talent.

Voici le programme de cette séance.

I. OUVERTURE - Tadella - *Wm Bendix*
Orchestre
II. CONTE DE NOEL - Quatuor instrumental - *Paul Gilson*
Elèves de l'Ecole Industrielle.
III. OPERETTE - Deux enragés Melomanes
Bouffonnerie Musicale
MM. George et Joseph L'Evèque
IV. EXHILARATION POLKA - *J. H. Rayder*
Orchestre
V. CHANT - Les deux grenadiers (*R. Schumann.*
M. Adrien Potvin.
VI. DUO DE CORNET - Lucia, di Lammermoor - *Donizetti.*
MM George et Joseph L'Evèque
VII. SOLO DE VIOLON - Blue bell of Scotland - *Henry Farmer.*
M. Arthur Beaudry
VIII. CHARMION'S SWING - Valse (*Louis Maurice.*
Orchestre
IX. PREMIER ACTE DE - Les tribulations du Marquis de la Grenouillère - Comédie Bouffe en deux actes - *Bouly de Lesdain.*
X. HONEYMOON SCHOTTISH - *J. H. Rayder*
Orchestre
XI. SOLO DE TROMBONE - Culber Polka (*Steinhanser.*
XII. DEUXIEME ACTE DE - Les Tribulations du Marquis de la Grenouillère.
XIII. JOLLIFICATION - March (*T. H. Rollinson.*
Orchestre
VIVE LA CACADIENNE !
GOD SAVE THE KING !

DANS LE MONDE RELIGIEUX

L'orchestre de la cathédrale sous l'habile direction de M. le professeur Salé, nous a donné une excellente musique, le jour de Toussaint.

***

Le R. P. Chaput, S. J., a donné le sermon à la cathédrale, le jour de la Toussaint. Le prédicateur a été très estimé.

DEUIL

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. B. Théroux, de LaSalle, dont les funérailles ont eu lieu samedi dernier.

M. Théroux était un citoyen éminent et fervent catholique. Il a grandement contribué au progrès de Saint-Hyacinthe de LaSalle par sa générosité et son bon esprit. Son décès prématuré est une perte pour cette paroisse, et plus encore pour sa famille affligée. Nous offrons à celle-ci l'expression de nos plus vive condoléances

Detournement de fonds

La secrétaire trésorier de la Municipalité rurale de Saint-Boniface, François Carrière, a été arrêté jeudi dernier par ordre du Procureur Général de la Province, sous l'accusation d'avoir soustrait $1.600 des fonds de la Municipalité, et d'avoir deux jours après sa destitution comme secrétaire, négocié un chèque fait à l'ordre de la Municipalité.

L'affaire sera entendue jeudi matin à l'Hôtel-de-Ville devant M. Cyr, le magistrat de police.

L'ASTHME GUERI GRATUITEMENT

'L'asthmalene' donne un soulagement instantane et opere une guerison radicale dans tous les cas

ENVOYÉE ABSOLUMENT GRATIS SUR RECEPTION D'UNE CARTE POSTALE.

ECRIVEZ VOS NOMS ET ADRESSE LISIBLEMENT



Il n'y a rien comme l'Asthmalene. Elle donne un soulagement instantané, même dans les cas les plus graves. Elle guérit quand tout échoue.

Le Rev C. F. WELLS, de Ville Ridge, Ill., dit : "Votre bouteille échantillon d'Asthmalene reçue en bonne condition. Je ne saurais vous dire combien je me sens reconnaissant du bien que j'en ai obtenu. J'étais esclave, enchainé par un terrible mal de gorge et l'asthme depuis dix ans. Je désespérais de pouvoir obtenir ma guerison. Je vis votre annonce pour du remède pour cette terrible et torturante maladie, l'asthme, et je croyais que vous vous vantiez, mais je résolu de l'essayer. A mon étonnement, l'essai agit comme un charme. Envoyez-m'en une bouteille pleine grandeur.

REV. DR. MORRIS WECHSLER
Rabin de la Cong. Bnai Israël.
New-York, Jan. 1901.

Dr Taft Bros, Medicine Co.

Messieurs,

Votre "Asthmalene" est un excellent remède pour l'asthme et pour la Fièvre des Foins, et sa composition fait disparaitre toutes les maladies qui se rattachent à l'asthme. Son succès est étonnant et merveilleux.

Après l'avoir fait soigneusement analyser, nous pouvons certifier que l'Asthmalene ne contient ni opium ni morphine, ni chloroforme ou éther. Très sincèrement à vous

REV. DR. MORRIS WECHSLER.

Dr Tact Bros, Medicine Co,

Avon Springs, N.-Y., 1 Fév. 1901.

Messieurs,

J'écris ce témoignage sous la conscience de mon devoir, ayant éprouvé les merveilleux effet de votre Asthmalene pour la guérison de l'Asthme. Mon épouse fut affectée de l'asthme spasmodique pendant les derniers 12 ans. Ayant épuisé ma propre capacité de même que celle de plusieurs autres, j'eus la bonne fortune de voir votre enseigne sur vos vitrines sur la 130 Rue New-York Je me procurai immédiatement une bouteille d'Asthmalene. Mon épouse commença à en prendre vers le premier novembre, à peu près. Je constatai bientôt une amélioration radicale. Après en avoir employé une bouteille son asthme était disparu et elle est entièrement débarrassée de tous symptômes. Je sens que je puis recommander ce remède avec force à tous ceux qui sont affligés de cette cruelle maladie.

A vous respectueusement,

O. D. PHELPS M. D.

Dr Taft Bros, Medicine Co,

5 Février, 1901.

Messieurs,

Je souffrais de l'Asthme depuis 22 ans. J'ai essayé de nombreux remèdes, mais ils ont tous échoué. Je vis par hasard votre annonce et je commençai par avoir une bouteille échantillon. J'ai depuis acheté votre bouteille pleine grandeur, et je suis à jamais reconnaissant. J'ai une famille de quater enfants et pendant six ans je fus incapable de travailler. Je jouis maintenant de la plus florissante santé et je fais des affaires tous les jours. Vous pourrez vous servir de ce témoignage comme bon vous semblera.

Adresse de ma maison, 235 rue Rivington.

S. RAPHAEL,
67, 139ème rues Est,
Cité de New-York.

Bouteille échantillon envoyée absolument gratis sur réception de carte postale.
Ne tardez pas Ecrivez immédiatement, adressez Dr TAFT BROS, MEDIDINE CO., 79, 130ème Rue Est, Cité de New-Qork.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS

Cie de la Baie d'Hudson

Incorporée en 1670.



Les grands magasins de l'Ouest incorpores en 1670

Grande vente des chaussures valant de $3.50 à $5,00 pour $ 1.50.

Nous vendions ces chaussures, la semaine dernière à $2 50 bien que leur prix régulier fût de $3 50 à 5.00. Tout doit se vendre d'ici à la fin du mois, afin de remplir notre salle de Grande Réduction (Red Letter) de jouets d'enfants en vue des fêtes de Noël.

Prix extraordinairement bas dans cette salle. Voici des prix qui vous diront que tout sera vendu à grand sacrifices.

400 PAIRES DE CHAUSSURES

Chaussures en pour Dames $1.50 étaient autrefois de $4 50 à $5.00. La meilleure qualité; lacets, ou boutons. Toutes grandeurs. chaussures pour Dames $1.50 valent $4.50 la paire. Kid de première qualité. Lassis.

CHAUSSURES POUR DAMES, KID OXFORD : $1.50

Prix régulier : $3 50 à 5.00 la paire, quelque chose de très bien. Points 2 7.

CHAUSSURES CUIR OXFORD POUR HOMMES $1 50.

Valent $ 4.50 à 5.00 ; cuire de veau, Points 6 7 et 10. chaussures Oxford.

Ces chaussures sont de différentes ligues, mais de si grandes variete qu'on peut chausser tout le monde. Les premiers venus sont les mieux servis.



MAGASINS
De la Cie de la Baie d'Hudson
180-184, RUE MAIN.

ALLEZ-Y

La pneumonie, suivie de la consomption, peut résulter d'un tout petit rhume négligé. Tuez le rhume avec le BAUME RHUMAL pour éviter les suites.

Canadian Pacific Railway.

CHANGEMENT D'HORAIRE

C

A pris effet le 13 octobre. Les trains pour l'Est laisse Winnipeg à 16h. (4 p. m.); pour l'ouest à 16. 30, (4.30 p. m.)

C TAUX POUR TOURISTES

CALIFOUNIE,
HONOLULU,
JAPON ET
L'AUSTRALIE
P
P Et autres places d'hiver.

CHARS TOURISTES POUR

TORONTO
MONTRÉAL
BOSTON
VANCOUVER
ET SEATTLE
R
R

Pour amples détails, adressez-vous à

Wm. Stitt, Asst. Gen. Pass. Agent. C. E. McPherson, Gen. Pass. Agent,
WINNIPEG.

HOTEL IROQUOIS

EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE, WINNIPEG.

M. LOUIS CARDINAL, PROP.

M. Louis Cardinal, autrefois du Portage du Rat, a le plaisir d'annoncer au public français qu'il a acheté cet hôtel; et le public voyageur y trouvera tout le confort désirable. Pension de première classe, Prix modéré. Liqueurs et cigars de choix.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

LOUIS CARDINAL PROP.

Aussi agréable au goût que la crême L'Emulsion d'huile de foie de morue "The D. & L." fait le plus grand bien aux personne atteintes de violentes toux et qui souffrent d'hémorragies. Fabriqué par The Davis & Lawrence Co., Ltd. 2

WAGHORN'S GUIDE AT ON TRAINS BOOKSTORES 5c

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	Rendement moyen *Minots*	Total *Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,878
Orge	182,5[illegible]	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2 00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg. Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

J. A. CUSSON

ENTREPRENEUR

PLANS ET SPECIFICATIONS FOURNIS SUR COMMANDE

OUVRAGES GARANTIS
REFERENCES DONNÉES SUR DEMANDE

Ayant construit plusieurs belles residences à St-Boniface et aux alentours il sera de votre intérêt de vous informer de mes prix.

Atelier coin des Rues St Joseph et Provencher.

Residence Rue Desautels St-Boniface
B P 164.

Dr J. H. O. LAMBERT

Saint-Boniface.

HEURES DE BUREAU —8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hopital de St-Boniface, de 9 à 11 30 a.m. Winnipeg : bureau au-dessus du magasin de M. C. A. Gareau, & Co..354, rue Main ; heures de bureau : 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche.— Phone 1245.

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.	
CAPITAL	$2,500 000,00
FONDS DE RESERVE	$1,850.000.00

DIRECTEURS :

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr William Ramsay, Robert Jaffray, (Ste Catherines, Wm. Hendrie.
T. Sutherland Stayner, Elias Rogers, D. R. Wilkie gerant general.

SUCCURSALES DANS LE NORD-OUEST ET LA COLOMBIE.

Winnipeg, Man. ; Brandon, Man. ; Portage-la-Prairie, Man. ; Calgary, Alta. ; Prince-Albert, Sask. ; Edmonton, Alta. ; Strathcona, C B. ; Vancouver, C. B. ; Revelstoke, C B. ; Nelson C. B. ; Ferguson B. C. & Rosthern Sask. Golden, C. B.

SUCCURSALES DANS ONTARIO :

Essex.	Niagara Falls, Sault S. Marie.
Fergus.	Port Colborne. St. Thomas.
	St. Thomas East End.
Galt.	Rat Portage. Welland.
Ingersoll.	St. Catharines. Woodstock.
Hamilton	Listowell

TORONTO — Cor. Wellington St. & Leader Lane. Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts. York and King.

Québec Montréal.

DÉPARTEMENTS D'EPARGNES—Les dépots de $100 et plus sont reçus et portent intérêt, $1.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre : La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

N. G. LESLIE,
29-5-01 Gérant, Suc. de Winnipeg.

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

ON DEMANDE

Un agent pour Saint-Boniface et les environs. Salaire payé chaque semaine, Position permanente.

Nous avons l'assortiment le plus considérable qui existe au Canada en fait de plants d'arbres d'ornementation, de fruits et de variétés de patates Plants et graines poussant spécialement au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest.

Adressez-vous à
Pelham Nursery Company
Toronto, Ont.

N. B Les agents de machines agricoles et les cultivateurs peuvent gagner avec nous des profits sérieux pendant la saison de chaumage.

VOICI

Le moment de songer à l'avenir et s'y preparer en suivant les cours du

BUSINESS COLLEGE
De Winnipeg

Les anciens élèves occupent tous des positions d'avenir à Winnipeg et dans les villes de la Province.

Ecrivez pour avoir nos livrets de temoignages.

Des circulaires sont envoyées sans frais sur demande adressée à

J. W. DONALD,
SECRETAIRE.

Drs Dame & Dubuc

Bureau 226, Bloc McIntyre
Téléphone, 99

DR DAME	DR DUBUC
Chirurgie et Gynécologie	*Médecine Général et Obstétrique*

BOITE DE POSTE : 303

CANADIEN NORTHERN HOTEL

Avenue Tache St-Boniface

GABRIEL ARIAL,
PROPRIETAIRE

M. Arial a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général que son Hôtel est maintenant ouvert au public et l'on trouvera à cet établissement tout le confort desirable. Pension de première classe. Vins et liqueurs de choix.

GABRIEL ARIAL
Propriétaire

UNE VISITE EST SOLLICITÉ.

AVIS

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electoral de Carillon sera tenue à Saint-Pierre, dans la salle du conseil Municipal, lundi le 9ème jour de décembre A. D. 1901, à 1 heure P. M.

Daté à Saint-Pierre, le 2ème jour de novembre 1901,

PAUL CHENARD,
Sec.-Très.,
Société d'Agriculture de Carillon.
51-9me,

GUILBAULT & CIE,

IMPORTATEURS DE

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture, Harnais, etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Gréement de beurreries et de fromageries.
Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE

BOITE DE POSTE, 147. - - - TÉLÉPHONE, 604.
13-3-01

Librairies Keroack

B. Keroack.	M. E. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER, En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement exécutés.

MELCHERS

MÉDAILLE D'ARGENT PARIS 1900.

Gin Canadien Melchers

CROIX ROUGE.

"Hautement recommandé par les Médecins.

Supérieur au meilleur Gin importé car c'est

Le Seul Gin

qui avant d'être vendu, a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le Gouvernement ; qui est distillé et embouteillé sous la surveillance d'un Officier du Revenu de l'Intérieur et qui possède ce goût agréable et moelleux, cet arôme délicat et ces propriétés Digestives, Stimulantes et Stomachiques que seul l'âge puisse donner à une boisson qui a été distillée avec soin.

Le Melchers "Croix Rouge"

est donc le Gin que l'on devrait boire de préférence à tout autre, puisque c'est le seul dont la qualité, la pureté et l'âge soient garantis sur chaque flacon par un timbre officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE., MONTREAL, seul Concessionnaires.

MELCHERS

C. A. GAREAU

MARCHAND TAILLEUR

352 Rue Main, Winnipeg.

ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

La clientèle française est respectueusement invitée à visiter notre établissement qui consiste en un énorme stock de fourrures tel que capots en chèvre $9 00 à 12.00; Capots en chien, $10,00 à 15.00; Capots en Australian Bear $12.00 à 20.00; Capots en Buffalo de la Russie de $20.00 à 30.00; Capots en chats sauvage de $15.00 à 75.00; Capots de drap doublés en fourrure, de $25.00 à 75.00.

Collets en fourrures, de $2 00 à 10.00.

Casques en fourrures de 75c. à $15.00.

L'assortiment des Hardes faites est au complet et nous en avons de $3 00 à $35.00. Aussi une grande quantité de merceries.

N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE DE

C. A. GAREAU
352 Rue Main
ENSEIGNE DES CISEAXU D'OR.

Méfiez-vous des Fièvres Typhoides

Armez-vous pour combattre les microbes de cette terrible maladie.

Les fièvres typhoïdes, cette affreuse maladie dont les conséquences sont trop souvent funestes, sont presque à l'état d'épidémie. Voilà donc le moment plus que jamais de faire usage du

VIN ST MICHEL

qui est le meilleur préservatif des fièvres, car il purifie et enrichit le sang et lui donne la force nécessaire pour combattre le germe de la maladie. Prenez garde, l'expérience a prouvé qu'en temps d'épidémie ce sont les faibles, les débiles et les anémiques qui donnent le plus grand nombre de victimes.

VIN ST MICHEL TONIQUE

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord. Dépositaires aux Etats-Unis: Weeks Potter Co'y, 360 rue Washington, Boston, Mass. Walter Caron, 160 Blue Island Ave, Chicago, Ill.

En vente chez RICHARD & CIE, 365, rue Main, Winnipeg

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Madame Louis Paradis, de LaBroquerie,est en cette ville.

—Séance régulière du conseil de ville lundı prochain.

—Demain, à 2 heures,l'on vendra à l'hôtel de ville les lots que la ville possède.

—Depuis le 1er Novembre la température s'est mise au froid; la neige recouvre le sol.

—Les assises criminelles sont ouvertes depuis hier à Winnipeg. Le juge Richards préside.

—La dernière travée du pont du *Northern* est posée. On travaille maintenant aux approches du pont.

—M. Caron, qui demandait à ouvrir un nouvel hôtel dans Saint-Boniface, a retiré sa requête.

—Le conseil de ville est à faire faire lindication des noms des rues de notre ville,c'est M. Pambrun qui a le contrat.

—Le C. P. R. a prolongé jusqu'au 30 novembre la durée des billets de $18 accordés aux travailleurs qui sont venus nous aider aux récoltes.

—M. et Mme O. Bordeleau, de Saint-Jean-Baptiste, ont passé quelques jours de promenade en visite chez des amis à Saint-Boniface.

—Poêles à grande réduction. Poêles Air Tight. Poêles à cuisine. Poêles Buck Stove de toutes sortes et de tous prix chez Guilbault & Cie, coins des Avenues Tache et Provencher, Saint-Boniface.

--Venant d'être reçus chez Guilbault & Cie., un stock considérable de Rouets Vezina, qui seront vendus à réduction. Guilbault & Cie., coin des Avenues Provencher et Taché, Saint-Boniface.

—Un jeune homme du nom de Paulson, s'est fait broyer une jambe par un char électrique lundi soir, à Winnipeg. Le jeune homme était en bicycle et en voulant traversée la voie il s'est heurté au char, qui l'a renversé et traîné une certaine distance. Il a fallu lui couper la jambe.

—La Compagnie du *Canadian Northern* offre, à l'occasion de la fête du Roi, 9 novembre, et du jour d'action de grâce, 28 nov., une réduction sur ses prix ordinaires de passage, aller et retour, sur tout le parcours de sa ligne; avis aux excursionnistes. La réduction est de 1 passage et 1 tiers sur le total de l'aller et retour.

Chronique de la Province

SAINT-FRANCOIS-XAVIER

M. le docteur Marselais a agi comme juge à l'Exposition de Headingly.

M. L'inspecteur Goulet a visité nos écoles la semaine dernière.

MM. Regnier et Robidoux ont fini leurs battages.

Il y a eu grand tir aux pigeons chez M. Gagnon et MacDougall. Plusieurs beaux coups ont été faits.

M. Lavallée jr, est sérieusement malade.

Le trotteur de M. Breland a remporté le premier prix dans les courses faites à l'Exposition de Headingly.

SAGE PRECAUTION

Quand on sort le matin par un temps froid et humide, on est sujet à s'enrhumer. Prenez une dose de BAUME RHUMAL en rentrant si vous vous sentez la gorge embarrassée.

MENUS PROPOS

—On cause mariage.

Oh !...mon cher...une charmante jeune fille...je l'épouserais les yeux fermés...

—En effet...il faut être aveugle !













FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

No 34

XVI

Pour elle j'ai lutté, j'ai travaillé, j'ai souffert; mais combien de fois n'ai-je pas trouvé l'épreuve au-dessus de mes forces? combien de fois n'ai-je pas trouvé l'epreuve au-dessus de mes forces? combien de fois n'ai-je pas été prêt de succomber au découragement et au désespoir, et elle, qui avait à peine quinze ans, qui était une enfant, elle m'a soutenu elle m'a relevé, elle m'a rendu la confiance et la force de continuer la lutte... Je ne sais pourquoi je vous parle de cela, qu'importe ce que j'ai souffert. Vous savez combien j'aime Marguerite, vous savez que son bonheur est ma seule, mon unique préoccupation, vous savez combien elle est bonne... Monsieur le comte de Piélan, vous êtes décidé à la rendre heureuse, prenez-la, je vous la donne de tout cœur.

—Je l'accepte, mon ami, et je l'accepte sans crainte, parce que je suis certain que vous ne vous repentirez jamais d'avoir consenti à mes désirs, je suis certain que mon affection pour elle ne sera jamais diminuée, parce qu'elle repose sur des bases inébranlables. J'apprécie sa grâce, sa distinction, sa jeunesse, le charme répandu dans toute sa personne; mais à toutes ces qualités qui séduisent les yeux, je n'attache que la valeur qu'elles ont réellement, et je sais qu'une affection qui ne reposerait que sur ces avantages extérieurs courrait grand risque d'être momentanée et périssable comme eux. Ce que j'aime dans Marguerite c'est son dévouement, son abnégation, son inépuisable bonté, sa piété angélique, son âme virginale, son cœur passionné pour le bien. Je veux en faire ma femme parce que j'espère, parce que je sais que, viennent les jours de l'épreuve, elle sera pour moi ce qu'elle a été pour la consolation et la force; parce qu'elle sera pour mes enfants, si Dieu daigne m'en donner, une vraie mère, une mère qui saura en faire des hommes et des chrétiens.

Charles prit la main du comte et la lui serra avec une force qui donnait la mesure de la grandeur de son émotion.

—S'il en est ainsi, dit-il, prenez-la, je vous garantis qu'elle ne trompera pas votre attente, et maintenant je vous la donne sans arrière-pensée.

—Merci.

—Désirez-vous que je l'informe de vos intentions?

—Non, je préfère lui parler moi même, c'est ma petite coquetterie. Nous avons tous deux l'habitude d'arriver à l'hôtel vers huit heures, retardez demain votre visite d'une demi-heure. Si je n'ai pas su rapporter la victoire, vous viendrez à mon secours.

Le lendemain quand Yves de Piélan entra au salon, il y trouva comme toujours Mlle Moissac et Marguerite.

—Vous voilà enfin, lui dit celle-ci, vous n'êtes pas paresseux comme mon vilain garçon de frère,qui arrive toujours à je ne sais quelle heure.

—Je suis heureux, Mademoiselle, que mes visites puissent vous être agréables.

—Aujourd'hui surtout; c'est que j'ai une bonne nouvelle, beaucoup de bonnes nouvelles, à vous annoncer.

—Ma mère va mieux.

—Beaucoup, beaucoup mieux; elle reconnait presque tout le monde, elle dit des choses sensées, de petites phrases, pas longues; quand elle veut suivre son idée, elle s'embrouille encore un peu, pauvre madame, mais c'est magnifique comme elle fait des progrès. Puis, je ne vous ai pas tout dit, j'ai gardé le meilleur pour la fin, pour le dessert. Ce matin elle m'a appelée: " Petite, dis-moi donc quel est ce grand monsieur avec des moustaches, qui vient me voir, et qui m'embrasse toujours?" Oh! ça m'a fait quelque chose... j'étais si contente! et je me suis dépêchée de répondre: Mais c'est M. Yves, votre fils, M. Yves. Elle a paru songer un instant, puis; "Non, tu te trompes, Yves est officier; mais il lui ressemble beaucoup."

—Oh! ma pauvre mère, s'écria le comte en se levant, il faut que j'aille la voir.

Mais Marguerite l'arrêta:

—Non, n'y allez pas maintenant; elle repose, il ne faut pas troubler son sommeil, elle a été si longtemps sans dormir; le médecin de Paris, qui est bien plus savant que celui de Naples, a toujours dit que, quand le sommeil lui reviendrait, on pourrait espérer une guérison complète, et voilà que depuis quatre ou cinq jours, elle dort toutes ses nuits, sans s'éveiller, comme un enfant... Et demain le mieux aura encore fait des progrès, et... tenez, quand vous êtes entré, nous faisions un petit complot, Mlle Moissac et moi.

—Un complot entre vous ceux, ce doit être quelque chose de bien ténébreux.

—Affreux, horrible, épouvantable.

—Oh! alors je demande à en être.

—Mais vous en êtes, vous aurez votre rôle à jouer.

—Ah! diable, c'est sérieux. Voyons mon rôle?

—Voici ce dont il s'agit: madame ne veut pas vous reconnaître tout à fait parce que vous portez des habits...vous êtes en...

—En civil, continuez.

—Oui, en civil. Si demain vous mettiez votre uniforme...

—Aucune loi ne me le défend.

—Nous arrangerions une petite scène: nous mettrions madame là, dans le grand fauteuil, on allumerait toutes les bougies pour qu'il fasse très clair. Le fauteuil serait tourné vers la porte, de façon qu'elle vous voie au moment de votre entrée, et on dirait à Baptiste de prendre sa voix des grands jours, et de crier à pleins poumons en ouvrant la porte à deux battants: Monsieur le capitaine Yves de Piélan. Voyez vous la pauvre madame, ça lui donnerait une secousse, et peut-être redeviendrait-elle comme avant. Oh! je serais si heureuse! Et vous, Monsieur, si vous l'entendiez vous dire: Yves, mon enfant, viens m'embrasser... vous seriez si heureux aussi!...

—Moi, Mademoiselle, je crois que j'en deviendrais fou de joie... Merci, vous êtes bonne, vous ne pensez qu'au bonheur des autres... Ainsi, c'est dit, j'entre dans le complot, je viendrai demain... A quelle heure?

—Venez à sept heures et demie, avant l'heure du coucher de madame.

—Je viendrai à sept heures et demie en uniforme, grande tenue, avec toutes mes dorures et tous mes plumets.

—Oui, avec toutes vos dorures et vos plumets; cela la frappera davantage. Oh; nous réussirons.

—J'en suis convaincu, Mademoiselle, nous réussirons, grâce à vous. Pour ce soir, puisque je ne puis voir ma mère et que votre frère se fait attendre, voulez-vous que nous causion d'autre chose, d'une question qui m'occupe beaucoup et qui vous intéresse; car il s'agit de vous.

—De moi ?...

—A notre retour d'Italie, je vous ai demandé de vouloir bien continuer pendant un mois les bons soins que vous donniez à ma mère. Ce mois est près d'expirer, ma mère va mieux, nous espérons même la voir se guérir, mais il est à craindre que son retour à la santé ne soit jamais assez complet pour lui permettre de se passer de votre dévouement.

—Je resterai, Monsieur, aussi longtemps que je pourrai être utile.

—Cette situation pourrait se prolonger indéfiniment: vous ne pouvez cependant pas perdre toute votre jeunesse à soigner une infirme.

—Ma jeunesse je la perds tous les jours; où que j'aille, et quoi que je fasse, il faudra bien que j'aie un an de plus à chaque retour du 1er janvier.

—C'est parfaitement exact, Mademoiselle; mais je crois que nous nous éloignons de la question. Je suis obligé de vous prévenir que j'ai cru devoir prendre une grave détermination: la situation de ma mère m'ordonne de ne plus la quitter, je suis décidé à donner ma démission.

Marguerite pâlit et chancela.

—Si ma présence ici est un obstacle à vos projets, Monsieur, je m'en irai...quand vous voudrez.

Puis elle laissa tomber le front entre ses mains et deux larmes coulèrent le long de ces joues.

—Vous me croyez donc bien ingrat, Mademoiselle. Moi, vous chasser d'ici!... Votre place est si bien marquée auprès de ma mère, que pour rien au monde je ne consentirais à votre départ.

—Mais, Monsieur...

—Permettez-moi de compléter ma pensée, je vous veux près de mère, et je veux y rester également. J'ai dû chercher le moyen de concilier ces deux volontés, et je n'en ai trouvé qu'un seul...

Ives s'était arrêté. Marguerite le regardait sans comprendre: Mlle Moissac intervint:

—Oh! que voilà donc deux embarrassés pour résoudre le plus simple des problèmes. Il est évident qu'il n'y a pas deux moyens de vous permettre de vivre ensemble auprès de Mme de Piélan, il n'y en a qu'un, c'est de vous en aller à deux par devant M. le Maire et M. le Curé.

—Oh! Mademoiselle !...Qu'avez - vous dit? s'écria Marguerite.

Et elle se leva pour sortir. Mais Ives lui barra le passage.

—Ce que Mlle Moissac a dit, c'est ma pensée, c'est l'expression de mon plus ardent désir.

Marguerite ne pouvait croire à ce qu'elle entendait.

—Laissez-moi, Monsieur; il est des choses que je ne dois et que je veux pas écouter.

—Vous vous méprenez étrangement, intervint Mlle Moissac.

—Mademoiselle, reprit Ives de Piélan, puisque vous ne m'avez pas compris, je vais employer des termes qui ne puissent prêter à aucune équivoque: j'ai eu l'honneur de demander hier soir votre main à Monsieur votre frère, il a agréé ma demande et m'a autorisé à vous prier de ratifier sa promesse.

A Suivre